

SOLIDARITÉS, PROCHES AIDANTS — RETOUR SUR LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES AIDANTS À TOURNAN-EN-BRIE



Première Journée départementale des aidants à Tournan-en-Brie le 19 octobre 2022 © Département de Seine-et-Marne / Barthélémy Ruggeri

Près d'un aidant sur deux ignore leur statut d'aidant, selon le Baromètre des aidants réalisé en 2022. Pour sensibiliser sur le rôle primordial des aidants et les aides auxquelles ils peuvent prétendre, le Département de Seine-et-Marne a organisé la première Journée départementale des aidants le 19 octobre, dans le cadre du Mois de l'aidant.

Créé le: 20/10/2022

Sensibiliser les professionnels sur le rôle primordial des aidants



Professionnels et aidants témoignent sur leur expérience
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / BARTHÉLÉMY RUGGERI

Organisée à Tournan-en-Brie par le Département en collaboration avec la mairie et ses partenaires du médico-social, cette première Journée départementale des aidants a rassemblé les parties prenantes du territoire pour favoriser les rencontres et les réflexions autour de l'accompagnement des aidants et de leurs aidés. Toutes celles et ceux qui aident une personne en perte d'autonomie à cause de la maladie, de la vieillesse ou d'un handicap, sont aidants. Aujourd'hui, 11 millions de Français sont aidants, soit une personne sur cinq, selon [l'association Avec Nos Proches](https://www.avecnosproches.com) (<https://www.avecnosproches.com>). Ils sont 180 000 en Seine-et-Marne.

« Au nom du Président Parigi et de tous les élus du Département, je vous exprime notre reconnaissance pour le travail dont vous faites preuve au quotidien », a déclaré Bernard Cozic, Vice-président en charge des Solidarités.

En effet, le rôle des aidants est primordial : grâce à leur dévouement, les trois quarts des aidés vivent encore à leur domicile, [selon le Baromètre des aidants réalisé en 2022 par la Fondation APRIL et l'Institut de sondage BVA](https://www.fondation-april.org/comprendre/barometre-et-etudes-aidants) (<https://www.fondation-april.org/comprendre/barometre-et-etudes-aidants>). Mais le quotidien des aidants, très fragile, conduit à de l'épuisement et de l'isolement.

CHIFFRES-CLÉS

19 %

des Français

sont aidants en 2022 et 60 % d'entre eux sont des femmes.

70 %

des aidants

sont actifs contre 23% de retraités.

86 %

des aidants

aident un membre de leur famille.

74 %

des aidés

vivent à leur domicile.

"Il faut que les aidants prennent soin d'eux"

« Je suis aidante de mon enfant en situation de handicap psychique sévère et je suis à la retraite depuis 9 ans. Quelle va être sa vie quand je ne serai plus là pour m'occuper de lui ? ». C'est l'un des nombreux témoignages bouleversants qui a été livré pendant la Journée départementale des aidants.

Bien que les situations familiales soient très diverses, le besoin est le même : être aidé à leur tour afin de simplifier leur quotidien. En effet, prendre soin de soi est la condition *sine qua non* pour prendre soin des autres.

Mais ce n'est pas le seul : « *Il faut élargir le pont entre vous, professionnels du médico-social, et nous les aidants, en renforçant les moyens de communication. Et, cette journée va dans ce sens* », déclare un aidant.

Apporter des réponses adaptées



Prise de parole du public à la Première Journée départementale des aidants le 15 juin 2022
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / BARTHÉLÉMY RUGGERI

Faire connaître les aides en faveur des aidants, leur donner la parole, informer sur les solutions de répit... C'est tout l'enjeu de cette première Journée départementale des aidants. Associations, entreprises, professionnels du secteur médico-social du territoire sont intervenus à cet effet.

En outre, de nombreux événements sont organisés sur tout le territoire pendant le Mois de l'Aidant, organisé de puis plus de 5 ans par le Département.

En sa qualité de chef de file des solidarités, le Département de Seine-et-Marne soutient les aidants du territoire à travers :

- [les 14 Maisons départementales des solidarités](https://www.seine-et-marne.fr/fr/maisons-departementales-des-solidarites) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/maisons-departementales-des-solidarites>),
- [les Points d'autonomie territoriaux](https://www.seine-et-marne.fr/fr/points-autonomie-territoriaux) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/points-autonomie-territoriaux>),
- [la Maison départementale des personnes en situation de handicap](https://www.seine-et-marne.fr/fr/mdph77) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/mdph77>),
- les Services seniors, aînés, personnes handicapées et aidants (SAPHA).



Par leur dévouement, les aidants de Seine-et-Marne, estimés à près de 180 000 personnes, constituent l'un, si ce n'est le plus important, des maillons de notre chaîne des solidarités.

Bernard Cozic, Vice-président en charge des Solidarités